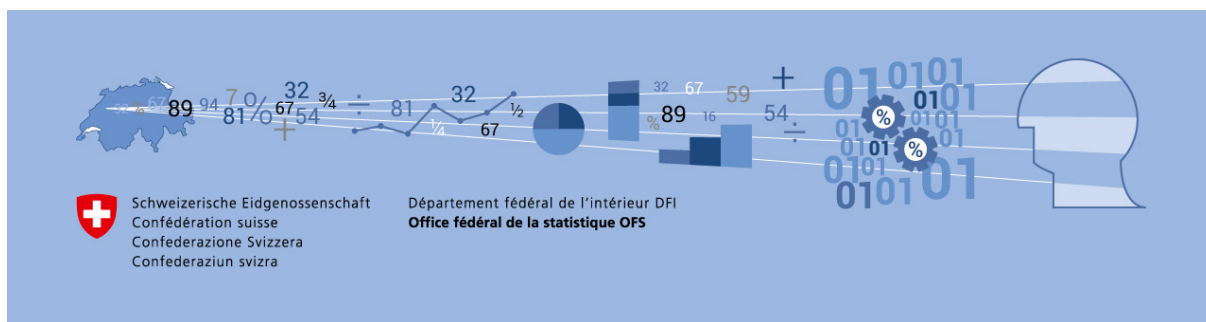




Communiqué de presse

Embargo: 11.11.2025, 8h30

14 Santé

Prise en charge médico-sociale en institution et à domicile en 2024

Le nombre d'heures de soins à domicile a atteint des records en 2024

En 2024, les services d'aide et de soins à domicile ont prodigué 25,6 millions d'heures de soins (+10,2% par rapport à 2023) à quelque 424 000 bénéficiaires. Cette augmentation, la plus importante depuis 2011, est surtout due au développement des entreprises commerciales: par rapport à l'année précédente, elles ont effectué davantage d'heures de soins (+23,4%) auprès d'une clientèle plus nombreuse (+20,5%) et ont employé 23,5% de personnes en plus. Autres acteurs de la prise en charge médico-sociale, les établissements médico-sociaux (EMS) affichaient en 2024 des taux d'occupation élevés, dépassant les 97% dans les cantons romands notamment. Ce sont là quelques-uns des résultats publiés aujourd'hui par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En 2024, dans le domaine de l'aide et des soins à domicile, près de 130 nouveaux prestataires commerciaux, de statut privé et à but lucratif, se sont établis dans différents cantons. Ceci porte leur nombre à 844, contre 605 pour les organisations publiques et 1783 pour les infirmier(ère)s indépendant(e)s. Les entreprises commerciales enregistrent une augmentation de 20,5% de leur clientèle. Cette évolution contraste avec celle des organisations publiques d'aide et de soins à domicile, qui pour la deuxième année consécutive ont vu leur clientèle baisser (-2,5%). Zurich est devenu le second canton, après le Tessin (en 2021), où les entreprises commerciales dispensent plus d'heures de soins que les organisations traditionnelles publiques.

Forte augmentation du personnel non formé dans le secteur privé

Au niveau des postes équivalents plein temps (EPT), la croissance a été de 16,7% pour les entreprises commerciales d'aide et de soins à domicile, de 10,8% pour les infirmier(ère)s indépendant(e)s et de 2,9% pour les organisations publiques. Les entreprises commerciales ont engagé en 2024 près de 3700 personnes non formées ou au bénéfice d'une formation de base, portant leur nombre à 11 500 (+47%). Pour ces personnes de formation moindre, le taux d'activité moyen s'établissait à 21%. Bien que les données disponibles ne permettent de l'identifier directement, il est raisonnable de supposer qu'une partie importante de ces personnes sans formation spécifique œuvraient dans les soins en tant que proches aidants. Depuis 2020, des entreprises commerciales spécialisées dans l'engagement contractuel de proches aidants sont apparues sur le marché. Ce marché s'est notamment développé dans les cantons germanophones du nord-est de la Suisse (Zurich, Argovie, Thurgovie, Saint-Gall, etc.).

Taux d'occupation des EMS proche de 100% dans les cantons du Valais et de Vaud

Alors que les cantons d'Argovie et de Zurich ont facturé respectivement 19% et 18% d'heures de soins à domicile de plus par rapport à 2023, soit les hausses cantonales les plus importantes, les cantons romands ont connu une croissance plus modeste (+7% en moyenne). Le domaine des EMS n'a quant à lui pas connu le même dynamisme: les lits disponibles n'ont en effet augmenté que de 0,1% par rapport à 2023, pour s'établir à 100 955. Dans 7 cantons, l'offre s'est même réduite. Le taux d'occupation moyen pour le long séjour était de 94,2%, contre 93% en 2023. Dans tous les cantons romands ainsi qu'à Zoug et Bâle-Campagne, ce taux était supérieur à 97%. Le volume d'emploi total a augmenté de 2,6% pour s'établir à 106 104 EPT, permettant d'élever légèrement la dotation en personnel soignant (0,65 EPT/lit en 2024, contre 0,63 en 2023).

Recettes en hausse pour les services d'aide et de soins à domicile

Les coûts des EMS se sont montés à 12,16 milliards de francs en 2024 (+4,2%) et les produits à 11,98 milliards de francs (+4,8%), l'exercice 2024 se soldant ainsi sur une perte de 178 millions de francs. Du côté des services d'aide et de soins à domicile, les recettes ont augmenté plus fortement (+9,1%) que les coûts (+8,4%). Le total des recettes a atteint 3,67 milliards de francs. Les entreprises commerciales ont vu leurs recettes augmenter plus fortement (+162 millions de francs, soit +22%) que les organisations publiques (+127 millions de francs, soit +5%). Le secteur de l'aide et des soins à domicile et celui des EMS ont coûté ensemble 15,82 milliards de francs en 2024, représentant 16% des coûts totaux du système de santé suisse.

Source: statistique des services de santé

La statistique des services de santé (GVS) est le résultat de la compilation des informations collectées au niveau fédéral auprès des fournisseurs de prestations de soins, notamment les établissements médico-sociaux et les entreprises d'aide et de soins à domicile. Elle couvre, d'une part, les données concernant l'exploitation des établissements (infrastructure, personnel, finances) et, d'autre part, les informations sur les bénéficiaires de prestations de santé ambulatoires ou stationnaires.

Renseignements

OFS, Section Services de santé, tél.: +41 58 463 67 00, e-mail: gesundheit@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2025-0237
La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch
Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.